Appel à candidature pour le recrutement d'un(e) chargé(e) financier(e)

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet **Sal-ACT (A1-2.5-220)**, financé par le programme Interreg NEXT Italie–Tunisie, s'étalant sur une durée de36 mois (du 15 mai 2025 au 15 mai 2028), la Société de Gestion de la Technopole de Borj Cédria (SGTBC)**,** en sa qualité de partenaire n°05, lance un appel à candidature pour le recrutement d'un(e) **Chargé(e) financier(e)**.

Objectif du projet

Le projet **Sal-ACT – Solutions innovantes et infrastructures vertes pour atténuer la salinisation des aquifères côtiers en Tunisie et en Sicile** vise à développer et mettre en œuvre des solutions innovantes pour lutter contre la salinisation des aquifères côtiers dans les régions du Cap Bon (Tunisie) et de Trapani (Sicile).À travers une approche intégrée et transfrontalière, le projet ambitionne d'améliorer la gestion durable des ressources en eau et de renforcer la résilience des territoires face aux effets du changement climatique.

Dans ce cadre, la SGTBC joue un rôle stratégique dans la mise en œuvre des activités du projet en Tunisie. Elle assure la coordination de l'action pilote relative à la réalisation de bassins d'infiltration–percolation destinés à renforcer la recharge artificielle de la nappe de Korba, en étroite collaboration avec le CERTE, l'INAT et le CRDA de Nabeul. La SGTBC est également chargée de mobiliser les parties prenantes, de promouvoir l'innovation, de faciliter le dialogue entre les acteurs de la recherche, les institutions publiques et les opérateurs socio-économiques, ainsi que de valoriser les résultats du projet afin d'en favoriser l'appropriation et la pérennisation à l'échelle territoriale.

1. Missions et responsabilités

La personne retenue sera chargée d'assurer un suivi régulier de la performance financière du projet, en étroite coordination avec le coordinateur du projet, le service financier et les partenaires, afin de prévenir toute dépense inéligible et de limiter les risques de dégagement d'office des fonds. Elle devra justifier d'une expérience dans la gestion de fonds européens et veiller à la bonne exécution budgétaire du projet, conformément à la législation nationale en vigueur. À ce titre, elle sera notamment chargée des modifications budgétaires, de l'élaboration des rapports financiers, de la préparation et de la soumission des demandes de paiement.

Sous la supervision du coordinateur du projet, le/la Chargé(e) financier(e) sera responsable de :

A. Gestion et suivi financier

- Assurer le suivi financier et le reporting des subventions, en garantissant le respect des règles d'éligibilité des projets financés par l'Union européenne ainsi que des procédures et guides applicables ;
- Veiller à la bonne exécution budgétaire du projet et prévenir tout risque de dépense inéligible ou de dégagement d'office des fonds ;
- Gérer les modifications budgétaires conformément aux procédures en vigueur.

B. Reporting et relations avec le bailleur

- Préparer et soumettre les rapports financiers ainsi que les informations relatives à la mise en œuvre du projet au bailleur de fonds et au Comité de pilotage conjoint ;
- Vérifier les rapports et demandes de paiement soumis par les bénéficiaires et s'assurer de leur conformité avec les dispositions du contrat de subvention ;
- Mettre à jour les données financières (dépenses engagées et paiements effectués) déclarées à la Commission européenne via les plateformes et systèmes dédiés, notamment JEMS ;
- Assurer le reporting financier via les plateformes dédiées, en étroite coordination avec le coordinateur du projet.

C. Contrôle et conformité

- Assurer la conservation et l'archivage de l'ensemble des documents relatifs à la mise en œuvre du projet et au suivi financier, conformément aux règles en vigueur, afin de garantir leur traçabilité et leur accessibilité aux instances de contrôle;
- Mettre en œuvre et assurer le suivi des procédures de passation des marchés, en conformité avec la législation nationale et les règles du programme ;
- Assurer la préparation des audits, contrôles et vérifications financiers liés au projet.

D. Appui et coordination

- Appuyer le coordinateur du projet dans la gestion budgétaire et comptable ;
- Informer et conseiller les candidats et bénéficiaires sur les aspects liés à la gestion financière (candidature, évaluation, contractualisation, mise en œuvre, reporting et paiements);
- Assurer une communication claire, régulière et continue avec l'ensemble des parties prenantes afin de renforcer la coordination et la collaboration.

2. Profil, compétences et expérience

- Être titulaire d'un diplôme universitaire (Bac+3 minimum) en finance, comptabilité, gestion ou domaine équivalent ;
- Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 2 ans en gestion financière, suivi budgétaire ou reporting financier, de préférence dans le cadre de projets financés par l'Union européenne ;
- Disposer d'une expérience en gestion financière de projets financés par l'Union européenne (INTERREG, NEXT MED, ENI CBC MED, PRIMA ou programmes similaires) ;
- Une expérience dans la gestion de projets multi-pays constitue un atout ;
- Une expérience en audits, contrôles et vérifications de projets européens constitue un atout ;
- Maîtriser la plateforme JEMS (ou équivalent) constitue un atout majeur ;
- Maîtriser les règles financières des projets UE (éligibilité des dépenses, reporting, contrôle) ;
- Maîtriser Excel et les outils bureautiques ;
- Maîtriser le français ; la connaissance de l'italien est un atout ;
- Être rigoureux(se), organisé(e), autonome et doté(e) d'un bon esprit d'analyse et de communication.

3. Lieu de travail, disponibilité, valeur et durée du contrat

Le lieu principal d'exercice des fonctions est fixé au siège de la Société de Gestion de la Technopole de Borj Cedria (SGTBC), situé à la Technopole de Borj Cedria, 8020 Soliman. Des déplacements professionnels pourront être effectués dans le cadre des activités du projet.

Le/la candidat(e) retenu(e) devra être disponible immédiatement.

Le/la candidat(e) retenu(e) sera recruté(e) dans le cadre d'un Contrat à Durée Déterminée (CDD), conformément aux dispositions de l'article 6-4 (nouveau) du Code du travail tunisien, autorisant le recours au CDD pour l'exécution de travaux liés à un besoin temporaire ou à un projet à durée limitée. En application de l'article 17 (nouveau) du même Code, le contrat prendra fin automatiquement à l'expiration de la période convenue, sans droit à intégration dans l'entreprise. Le recours à ce type de contrat est justifié par le caractère temporaire et spécifique des missions liées à la mise en œuvre du projet Sal-ACT porté par la SGTBC.

La rémunération brute annuelle du/de la candidat(e) retenu(e), incluant les taxes et l'ensemble des charges sociales applicables, est fixée à partir de 26031 DT brut/an. Le montant définitif de la rémunération sera arrêté en fonction de l'expérience professionnelle, des qualifications et du profil du/de la candidat(e) sélectionné(e), conformément à la grille de rémunération en vigueur au sein de la SGTBC et dans la limite du budget alloué au poste.

Le paiement sera effectué mensuellement conformément aux dispositions contractuelles en vigueur.

En outre, au titre d'une année complète de travail et en fonction de l'évaluation annuelle de la performance, le/la candidat(e) retenu(e) pourra bénéficier d'une prime de rendement variable pouvant atteindre 100 % du dernier salaire brut annuel de l'année considérée, selon la note de performance obtenue.

Le/la candidat(e) retenu(e) bénéficiera, en dehors de sa rémunération, d'un avantage sous forme de tickets restaurants d'une valeur de 143 DT par mois (soit 22 tickets restaurants mensuels).

Le/la candidat(e) retenu(e) bénéficiera d'un congé annuel conformément à la législation tunisienne.

Le contrat entre en vigueur à compter de sa signature et prendra fin automatiquement à la date de clôture du projet Sal-ACT.

Le poste est à pourvoir immédiatement.

4. Dossier de candidature

Les candidats devront fournir un dossier complet comprenant :

1. Lettre de motivation
2. Curriculum Vitae avec mention des projets internationaux auxquels le candidat a contribué
3. Copie de la Carte d'Identité Nationale (CIN)
4. Copies conformes des diplômes
5. Copies des attestations de travail
6. Toute référence professionnelle jugée utile (certifications, formations, etc.)

5. Procédure et critères de sélection

La procédure de sélection se déroulera en deux étapes :

Étape 1 : Évaluation du dossier de candidature – 40 points

Les dossiers de candidatures seront évalués selon les critères suivants :

Critères d'évaluation du CV	Points
Diplôme et adéquation de la formation avec les missions du poste (finance, comptabilité, gestion ou domaine équivalent)	5 pts
Expérience professionnelle en gestion financière, suivi budgétaire ou reporting financier	3 pts/ an (max 9 pts)
Expérience dans la gestion financière de projets financés par l'Union européenne (INTERREG, NEXT MED, ENI CBC MED, PRIMA, Horizon Europe, ou programmes similaires)	3 pts/ projet (max 9 pts)
Expérience dans la préparation des rapports financiers, demandes de paiement, audits et contrôles de projets	3 pts/domaine (max 9 pts)
Maîtrise des plateformes et outils de gestion et de reporting financier (JEMS ou plateformes similaires, Excel, outils collaboratifs…)	3 pts
Formation, certification ou attestation en lien avec le domaine demandé (gestion financière, projets européens, audit ou marchés publics)	1 pt/formation (max 5 pts)
Total	40

Seuls les candidats ayant obtenu un minimum de **20/40** points seront convoqués à l'entretien oral.

Étape 2 : Entretien oral – 60 points

Les candidat(e)s retenu(e)s à l'issue de la première étape seront convoqué(e)s à un entretien oral, évalué sur 60 points, portant sur la compréhension du projet Sal-ACT, la maîtrise des procédures de gestion financière des projets européens (reporting, éligibilité, audits), ainsi que sur les capacités d'organisation, de communication et l'attitude professionnelle du/de la candidat(e).

À l'issue de la procédure d'évaluation, le/la candidat(e) ayant obtenu le score total le plus élevé sur 100 points sera retenu(e), sous réserve d'avoir atteint la note minimale requise de **50/100**.

6. Modalités de dépôt

Les dossiers de candidature peuvent être déposés :

- directement au Bureau d'Ordre Central de la SGTBC
- transmis par voie électronique aux adresses suivantes :mohamedhicheri1997@gmail.com/ guendil.dorra2025@yahoo.com
- envoyés par voie postale (Rapid-Poste) à l'adresse suivante :

Société de Gestion de la Technopole de Borj Cedria

Technopole de Borj Cedria, 8020 Soliman

Pour les candidatures transmises électroniquement, un accusé de réception sera envoyé au candidat.

Les candidatures doivent parvenir avant la date limite fixée **au 10 décembre 2026 à 16H00.**

Tout dossier incomplet ou reçu après la date limite sera rejeté.

7. Protection des données personnelles

Les données personnelles fournies par les candidats dans le cadre de la présente procédure seront traitées exclusivement aux fins liées à l'évaluation des candidatures, au recrutement et à la gestion administrative, financière et de contrôle du projet Sal-ACT financé par le Programme INTERREG NEXT Italie–Tunisie.

Le traitement sera effectué conformément à la législation tunisienne applicable en matière de protection des données personnelles. Les données pourront être communiquées uniquement aux autorités compétentes de suivi, de contrôle et d'audit du Programme, conformément aux obligations réglementaires applicables.

Les candidats disposent des droits d'accès, de rectification et de protection de leurs données personnelles conformément à la réglementation en vigueur.